Image not found or type unknown

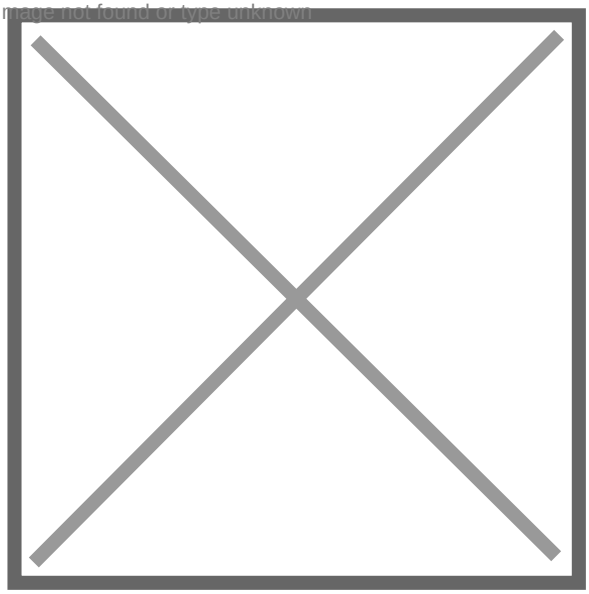

Ma maison bouge suite à des travaux effectués

Par **betty**, le **05/01/2011** à **17:30**

Bonjour,

des travaux de consolidation ont été effectués sur une partie de notre maison,
par une entreprise mandatée par un expert, lui même mandaté par une assurance.
Quelques mois après cette reprise, nous nous sommes aperçus que dans les 2 chambres du bas, le couloir et la salle de bain des fissures apparaissaient, et que les plafonds de notre chambre et de la salle de bain se fendillaient sur les
contours, comme si ils se décollaient du mur.
Nous avons fait revenir l'expert qui nous a affirmé que cela n'avait rien à voir avec les travaux effectués.
Cette maison a 25 ans, elle est construite sur un terrain argileux.
Quel recours pouvons nous avoir, car avant ces travaux cette partie de la
maison était intacte.
Merci de nous répondre.

Par **mimi493**, le **05/01/2011** à **20:48**

Si un expert vous dit que ça n'a rien à voir avec les travaux effectués, essayez un autre expert. Si les deux vous disent la même chose ...

Par **chaber**, le **06/01/2011** à **06:35**

Bonjour,

Même dans le cas d'une construction neuve de légères fissures peuvent apparaître sans nuire à la solidité de l'immeuble et non reprises en garantie décennale.

Il vous faut surveiller de près ces fissures et suivre leur progression en mettant des repères. Prenez des photos à ce jour, en les datant numériquement pour constituer éventuellement un dossier

S'il y a aggravation, il faudra prendre un expert pour déterminer si la cause est bien due aux travaux effectués.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés